

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
DE LA SECTION ENTRAIDE DE L'ASCE DE VENDÉE
AG du 5 juin 2026

Bonjour,

Je débute ce rapport en adressant tous mes remerciements aux adhérents et bénévoles de notre association pour leur participation et leur investissement aux actions de l'entraide.

Je pense ici aux bénévoles :

- qui œuvrent pour le confort des vacanciers qui fréquentent les unités d'accueil de Vendée, - qui animent la section des retraités,
- qui participent à l'organisation de la fête de Noël à la DDTM, et ceux qui gèrent le distributeur de boissons chaudes à la DDTM permettant ainsi d'apporter du confort aux agents de la DDTM.
- Un remerciement tout particulier à l'adjointe VP entraide Céline Lucas qui élue depuis un an s'est investie à part entière dans nos actions.

C'est tout ce lien qui participe à notre mouvement .

-1- Section Retraités

La poursuite de l'activité s'est traduite au cours de l'année 2025 par l'organisation au mois de mars par Fabrice du traditionnel repas à Aizenay animé par une équipe musicale composée au sein de l'ASCE. Tout le monde connaît « Les pingouins » !!

Une sortie découverte de la Loire à Montjean-sur-Loire le 11 octobre a connu un très vif succès, avec 51 participants, un bus complet ! Découverte de la batellerie et de la pêche en Loire, repas très apprécié et dégustation des vins des coteaux de la Loire.

La section est repartie sur une belle dynamique qui annonce une belle évolution !!

-2-Arbre de Noël

Co organisé avec l'ASMA le 13 décembre dernier cette manifestation a permis à 184 inscrits dont 94 enfants de se retrouver de nouveau au cours d'une après-midi dans le format mis en place en 2024.

C'est à play box que petits et grands se sont retrouvés pour jouer ensemble, rencontrer le père Noël, prendre un bon goûter et assister à la remise des prix du concours de dessin auquel ont participé 77 enfants.

Cette nouvelle approche qui a donné un nouveau souffle à l'organisation de cet événement continue de rassembler petits et grands.

Nous comptons sur ceux qui sont venus et qui ont passé une belle après midi de jeux en compagnie de leurs enfants pour convaincre leurs collègues de les rejoindre lors d'une prochaine édition.

N'hésitez donc pas à faire plaisir à vos enfants en participant à cet événement.

-3- Achats groupés

En 2025 la section a pu poursuivre son activité relative aux **achats groupés** (cafés et thés, parfums). Pour 2026 l'ASCE ne proposera que les achats groupés thé dans un nouveau format dont les modalités ont été communiquées dans le dernier flash.

N'hésitez pas à faire part de vos idées et suggestions d'organisation dans ce domaine aussi.

-4- Quelques mots sur la gestion des distributeurs de boissons chaudes

Comme vous le savez l'ASCE est propriétaire et gestionnaire des distributeurs de boissons chaudes de la DDTM ce qui lui permet de proposer des boissons à prix réduit.

Les nouveaux distributeurs installés en 2022 permettent de prendre une boisson avec sa propre tasse.

Au cours de l'année 2025 la gestion de 2 puis d'un distributeur de boisson s'est poursuivie. Le 2ème distributeur a fait l'objet en juillet 2025 d'une cession à une autre ASCE moyennant l'euro symbolique.

L'investissement quant au fonctionnement de ces appareils se compte en temps bénévole.

De nouveaux adhérents bénévoles se sont investis depuis la fin du 1^{er} trimestre 2026 pour permettre la poursuite de la gestion de l'appareil. Merci beaucoup à eux qui permettent aux agents d'avoir la possibilité de bénéficier de boissons chaudes à moindre coût.

-5- Aides aux adhérents

a) Aides pour partir en vacances

Comme chaque année en 2025, l'ASCE 85 a offert 5 séjours gratuits dans ses unités d'accueil, 2 au printemps et 3 en été.

4 familles vendéennes ont chacune bénéficié d'un séjour gratuit d'une semaine au cours de l'été.

4 aides financières au transport ont également été accordées à ces bénéficiaires de séjours gratuits.

La FNASCE aide les séjours d'enfants, organisés par une ASCE, une région ou le CGCV (Centre de Gestion des Centres de Vacances). En 2025, nous n'avons pas enregistré de demande.

Il est prévu pour l'été 2026 que 2 familles d'agents vendéens bénéficient d'un séjour gratuit.

b) Autres aides

La FNASCE peut également octroyer des aides pour les adhérents qui veulent participer à des challenges sportifs ou des manifestations culturelles organisés par la FNASCE ou une ASCE. L'aide peut atteindre 50 % du montant engagé. Cela concerne aussi bien les adultes que les enfants avec toujours la condition du revenu mensuel de référence inférieur à 750€.

Pour tout renseignement concernant ces différentes aides, je ne peux que vous conseiller de consulter le site de la FNASCE.

-c/ Fonds de solidarité adhérents

En 2021 nous vous avons proposé ici même la mise en place d'une nouvelle aide en direction des enfants de 5 à 18 ans pour soutenir financièrement la pratique d'activités sportives et culturelles. Nous avons fait évoluer ce principe pour que désormais l'aide soit octroyée sans limite d'âge minimal.

Le principe d'une subvention a donc été mis en œuvre aussitôt l'AG :

Le montant de la subvention octroyée est 20 % du prix de l'abonnement limité à 30€ de façon uniforme pour tous les enfants .

Cette action qui a bien fonctionné depuis sa mise en place est reconduite. Elle a permis au cours de l'année scolaire 2025-2026 d'aider au financement d'activités pour 24 familles (17 en 2021, 20 en 2022, 12 en 2023, 22 en 2024) pour un montant global de 926,80 € (727,80€ en 2021 et 989 € en 2022, 655,5€ en 2023, 738,80 € en 2024). C'est donc une aide en augmentation.

Je terminerai en rappelant que les situations personnelles examinées par la commission entraide le sont de façon confidentielle et vous invite à diffuser largement autour de vous les informations relatives à son activité que vous pouvez également retrouver sur le site de la fnasce.

Merci de votre attention

La Vice-présidente « Entraide »
Marie-Christine Hégron